

MARATHON DES

PYRÉNÉES



DOSSIER CONCURRENTS

Retour d'une légende!

23-27 JUIN 2019

www.marathondespyrenees.com

TRIPY GPS ROAD BOOK

FFSA Fédération Française du Sport Automobile

TIMECHRONO.BE

1ère édition en régularité

Luchon *Pyrenez-vous!*

Collioure

ARIÈGE PYRÉNÉES LE DÉPARTEMENT 09

HAUTE GARONNE

HAUTES PYRÉNÉES LE DÉPARTEMENT

PYRÉNÉES ATLANTIQUES LE DÉPARTEMENT

ASA terre d'ELNE

Rétromotocourse *SUPER STRADALE. PASSION DE L'AUTO*

NEWS ClassicRacing.com *toute l'actualité du véhicule historique*

SPEED MAGAZINE

KISS FM MY RADIO STATION

LISTE DES HÔTELS CONSEILLÉS DANS LES VILLES ETAPES

Nous vous invitons à trouver notre sélection personnelle d'hôtels idéalement situés par rapport aux points de départ et d'arrivée de chaque étape, proposant notamment des parkings privés.

Ceux-ci sont facilement trouvables sur les sites de réservations en ligne comme Booking ou Tripadvisor.

Si vous constatez qu'ils sont complets, n'hésitez pas à appeler directement l'hôtel.

Ville de Collioure - dimanche 23 juin (départ) et jeudi 27 juin (arrivée)

1° Grand Hôtel du Golfe (1,8km) – Proximité immédiate de la zone d'étalonnage

Route de Collioure – 66700 Argelès-sur-Mer

2° Hôtel & Spa Les Mouettes (2km) – Proximité immédiate de la zone d'étalonnage

Route de Collioure – 66700 Argelès-sur-Mer

3° Hôtel Ibis Port-Vendres (1,6km) – Hôtel du personnel de l'organisation

Route de Collioure, 9004 – 66660 Port-Vendres

4° Hôtel Madeloc (centre-ville)

Rue Romain Roland, 24 – 66190 Collioure

5° Hôtel Méditerranée (centre-ville)

Avenue Aristide Maillol – 66190 Collioure

6° Hôtel Princes de Catalogne (centre-ville)

Rue des Palmiers – 66190 Collioure



Ville de Bagnères-de-Luchon – lundi 24 juin (aller) et mercredi 26 juin (retour)

Tous ces établissements se situent dans l'allée centrale de la ville et à seulement quelques mètres du parking des Thermes qui servira de parc.

1° Alti Hôtel (centre-ville)

Allées d'Etigny, 19 – 31110 Luchon

2° Hôtel d'Etigny (face aux Thermes)

Avenue Paul Bonnemaïson – 31110 Luchon

3° Hôtel Panoramic (centre-ville)

Avenue Carnot, 6 – 31110 Luchon

4° Hôtel de Paris (centre-ville) – Hôtel du personnel de l'organisation

Cours des Quinconces, 9 – 31110 Luchon



Ville de Saint-Jean-de-Luz – mardi 25 juin (mi-parcours)

Les 3 premiers hôtels se trouvent sur la D810 à proximité de la sortie 3 de l'autoroute de la Côte Basque et se situent dans les zones commerciales juste en-dehors de la ville afin de vous offrir tous les services nécessaires car le centre-ville est très touristique et fréquenté. **Accès rapide au parc de départ en bord de plage (5').**

1° Hôtel Donibane (2,3km)

Avenue Layats, 4 – 64500 Saint-Jean-de-Luz

2° Hôtel Campanile (3,5km)

Chemin de Chibau, 109 – 64500 Saint-Jean-de-Luz

3° Hôtel Arena – Hôtel du personnel de l'organisation

Chemin de Chibau, 109 – 64500 Saint-Jean-de-Luz

4° Hôtel Ibis Ciboure (centre-ville)

Rue Georges Olascuaga, 13 - 64500 Saint-Jean-de-Luz





1^{ère} édition en régularité – Le retour d’une légende ! **Infos pratiques et sportives – Données essentielles**

1°) L'épreuve est accessible à tous les véhicules commercialisés entre 1960 et 1999, ancêtres (oldtimers et youngtimers) ou de prestige, qui seront répartis en 4 catégories d'âge selon la date de la 1^{ère} mise en circulation et 6 classes de cylindrée respectant le certificat de conformité.

Le nombre d'engagés maximum est fixé à 50 voitures (+ 10% de réserve).

Un coefficient correcteur, tenant compte des 2 derniers chiffres de l'année du véhicule et de sa cylindrée sera multiplié aux pénalités de retard encourues dans les zones de régularité.

Etant donné l'application de coefficients correcteurs aux pénalités encourues en Z.R., il n'y aura qu'une seule catégorie de vitesse moyenne.

Catégories d'âge et coefficients appliqués (Ca) – Pas d'application en catégorie NAVIGATION !

Groupe 1 : de 1960 à 1969 (coef. 0,60 à 0,69)

Groupe 2 : de 1970 à 1979 (coef. 0,70 à 0,79)

Groupe 3 : de 1980 à 1989 (coef. 0,80 à 0,89)

Groupe 4 : de 1990 à 1999 (coef. 0,90 à 0,99)

Classes de cylindrée et coefficients (Cc) – Pas d'application en catégorie NAVIGATION !

Classe 1 : de 0 à 1299cc (coef. 0,7)

Classe 2 : de 1300cc à 1599cc (coef. 0,8)

Classe 3 : de 1600cc à 1899cc (coef. 0,9)

Classe 4 : de 1900cc à 2199cc (coef. 1)

Classe 5 : de 2200cc à 2499cc (coef. 1,1)

Classe 6 : + de 2500cc (coef. 1,2)

Un coefficient multiplicateur de 1,7 sera appliqué aux moteurs suralimentés pour le calcul exact de la cylindrée.

Un coefficient multiplicateur de 2,0 sera appliqué aux moteurs rotatifs pour le calcul exact de la cylindrée.

2°) Les documents d'homologation du véhicule sont facultatifs et seront réclamés aux vérifications techniques, le cas échéant, au même titre que les documents de bord ; cependant, il est souhaitable de disposer soit d'un passeport technique FIA, d'un laissez-passer pour voitures de régularité FIA, d'une fiche d'identité de votre ASN ou encore d'une fiche d'identité FIVA.

Toutes les voitures devront être en conformité avec le Code de la route.

3°) 2 catégories seront mises sur pied afin que chacun y trouve son intérêt et son plaisir.

- La catégorie **REGULARITE** s'adresse exclusivement aux véhicules des groupes 1 à 3 et proposera 31 zones de régularité chronométrées à la seconde (**6 à 9 Z.R. par jour**) pendant lesquelles les concurrents devront respecter continuellement les différentes moyennes imposées et faisant l'objet de prises de temps secrètes (**en moyenne tous les 2km**).
- La catégorie **NAVIGATION** propose un parcours identique et s'adresse aux randonneurs préférant l'aspect touristique et ne souhaitant pas effectuer les épreuves en régularité qui seront remplacées par des tronçons sélectifs sur base d'un temps idéal à réaliser entre le départ et l'arrivée de chaque secteur ou tout autre point intermédiaire clairement indiqué. **Pas de groupe ni de classe organisés !**

4°) L'épreuve étant inscrite au calendrier F.F.S.A., les équipages qui seront admis devront être en possession d'une licence sportive émanant de leur A.S.N. pour pouvoir participer au meeting. **Pour ceux qui n'en possèdent pas, un titre de participation à l'évènement leur sera fournis sur place au prix de 50€** contre la remise d'un certificat médical d'aptitude à la conduite automobile (à télécharger et à remplir préalablement).

5°) **Tous les instruments de bord et de mesure des distances (Tripmaster, GPS,...) ainsi que les appareillages électroniques de calcul de moyennes sont autorisés.**

6°) L'épreuve sera intégralement suivie par le système **GPS Tripy** lequel affichera tous les points de contrôle (**C.H./C.P.**) et servira aussi bien pour les prises de temps dans les Z.R. que pour le respect intégral du tracé et des limitations de vitesse dans toutes les zones agglomérées.

7°) Le road-book sera exclusivement représenté en fléchés métrés orientés précis avec toutes les indications claires et complémentaires pour une navigation simple et sans astuce.

Il sera scindé par étape mais sera donné aux concurrents dans son intégralité lors des vérifications administratives (excepté celui du prologue) de sorte pouvoir le préparer sereinement à l'avance.

En complément, il sera remis, dès les vérifications, un livret cartographique comprenant l'ensemble du parcours en version Michelin 1/150.000^e et toutes les Z.R. en version I.G.N.

Toutefois, dans la seule ZR dite de navigation, les distances totales seront supprimées et remplacées par l'annotation X,xx.

Les distances partielles seront quant à elles renseignées à la centaine de mètres et toutes les routes seront dessinées dans le road-book.

8°) Chaque jour, le départ sera donné à 8h00 pour la première voiture, l'arrivée étant jugée pour 19h30.

Les concurrents s'élanceront, pour le prologue, dans l'ordre des numéros attribués, lequel n'entrera pas en ligne de compte pour le classement mais servira à déterminer l'ordre des départs pour la 1^{ère} étape.

Ensuite, pour les autres journées, les départs seront donnés dans l'ordre du classement de la veille, en tenant compte des jokers (**3 prises décomptées par section à l'exclusion du prologue et de la power-stage, cette dernière Z.R. ayant la particularité de doubler les points de pénalités**).

9°) Chaque soir, l'arrivée se fera dans le centre de la ville étape où sera situé le PC Course avec un tableau d'affichage des classements et autres informations destinées aux concurrents.

10°) Le parc fermé à la fin de chaque étape sera facultatif de sorte de pouvoir vous rendre librement à vos hôtels. Le matin, il ouvrira à partir de 7h30, soit **30'** avant le départ du premier concurrent.

11°) Les réservations hôtelières, dans chaque ville étape, seront à charge des participants afin que chacun puisse maîtriser son budget. La liste des possibilités conseillées sera fournie par l'organisateur.



12°) Des pauses régulières (entre **10'** et **20'**) seront organisées en plus de celles de midi, allant de **30'** à **1h00**, dans des villes offrant les services nécessaires pour vous permettre de vous restaurer rapidement, de ravitailler et d'effectuer vos opérations d'assistance.

L'ensemble de votre restauration sera libre, seule votre présence est requise au dîner de clôture, lequel est compris dans l'engagement.

13°) L'assistance est libre en dehors des zones de régularité et n'est pas prise en compte par l'organisation. Seul un véhicule d'assistance technique de l'organisation se situera en stand-by à proximité des pauses et points de regroupement organisés tout au long de chaque journée.

Les différents services de dépannage locaux seront tenus informés du passage et de l'itinéraire de l'épreuve et pourront, à tout moment, être contactés.

Les concurrents pourront disposer de leur propre assistance, commune ou individuelle, mais celle-ci devra être enregistrée et disposera d'un package complet **OFFERT GRATUITEMENT**, comprenant notamment tous les documents nécessaires (cartographie et coordonnées GPS des principaux points de passage).

14°) Un parking « remorques » fermé sera mis à disposition par l'ASA Terre d'Elne, dans l'enceinte de son circuit, pendant toute la durée de l'épreuve. Cependant, le propriétaire en restera seul responsable !

15°) L'acheminement des voitures est laissée à l'appréciation des participants et n'est donc pas pris en charge. **Pour compenser et intervenir dans vos frais de déplacement, l'organisation accordera une remise aux équipages étrangers à l'hexagone.**

16°) Les Z.R. seront parfois précédées d'un contrôle horaire de fin de liaison afin de réguler les départs de chaque ZR qui se feront tous en mode « **AUTO-START** » qui se situeront directement après ceux-ci. Les différentes moyennes étudiées en Z.R. tiendront compte des routes empruntées en fonction de leur largeur, de leur sinuosité (**40/45/50km/h**) et des zones agglomérées (**20/30/40km/h**) ; la moyenne maximale de la Z.R. ne dépassant jamais les 50km/h réglementaires (**pas de rattrapage derrière une zone plus lente !**). **Aucune prise de temps ne sera effectuée dans les zones à 20km/h et 30km/h, excepté pour en vérifier le respect de la moyenne maximale, conformément à la mention « SLOW RADAR ».**

Les longues Z.R. de plus de 30km pourront être scindées en plusieurs parties, entrecoupées de zones neutralisées où il n'y aura aucune prise de temps (cases tramées) ; de même, dans certaines Z.R. aux profils plus rapides, dénommées **Z.R.S.**, les différents points de chronométrage pourront être indiqués dans votre road-book (distances exactes, repères remarquables et temps de passage précis), sans aucune autre prise entre ces deux points, de sorte de ne pas devoir réguler inutilement dans ces parties moins intéressantes. **Il y aura 2 Z.R. « MARATHON » (entre 40 et 50km), 1 Z.R. « NAVIGATION » de 30km, 2 Z.R. « TABLES » (entre 15 et 25km), 2 Z.R. « SECONDES » (entre 20 et 30km) et 1 Z.R. « POWER-STAGE » de 30km (pénalités doublées).**

17°) Les moyennes imposées en Z.R. seront transmises à l'avance sous forme de tableau récapitulatif de sorte de pouvoir préparer vos tables personnelles avant l'épreuve qui seront également téléchargeables. Cependant, dans seulement 2 Z.R., des tables à moyennes variables implémentées vous seront remises par les commissaires au C.H. précédent le départ en question.

Ces tables fournies comprendront les temps idéaux automatiquement calculés toutes les centaines de mètres ; les changements de moyennes étant clairement inscrits dans la case de votre road-book.

18°) Une zone d'étalonnage de **10km** sera proposée aux concurrents avant le départ de la 1^{ère} étape.
Au début de chaque étape suivante, dans la liaison menant à la 1^{ère} Z.R., les concurrents disposeront d'une zone d'étalonnage sur une base de **5km** afin de vérifier leur calibrage.

19°) Les moyennes en liaison tiennent compte du Code de la Route dont les vitesses maximales ne seront jamais dépassées. Pour inciter les concurrents à la plus grande prudence et au respect des autres usagers, les 15 premières minutes de retard ne seront pas comptabilisées à la fin de chaque section.

20°) Toutes les traversées de villages seront systématiquement contrôlées dans chaque Z.R. par le Tripy et entraîneront des pénalités pour ceux qui ne respecteront les vitesses maximales (ZONES RADARS). De même, lors des parcours de liaison, le suivi de chaque véhicule sera opéré par tracking permanent de sorte de contrôler le respect intégral des vitesses règlementées (TOLERANCE ADMISE).

21°) Une zone d'étalonnage de **10km** sera proposée aux concurrents avant le départ de la 1^{ère} étape.
Au début de chaque étape suivante, dans la liaison menant à la 1^{ère} Z.R., les concurrents disposeront d'une zone d'étalonnage sur une base de **5km** afin de vérifier leur calibrage.

22°) En complément du prologue, organisé le dimanche après-midi afin d'établir les ordres de départ de la première étape, les participants seront invités à disputer facultativement et hors classement une étape de régularité sur un circuit de terre, lequel fera l'objet d'un trophée spécial. Un tour de reconnaissance, un tour de référence et 3 tours de régularité. A l'issue de cette journée, un pot de bienvenue et un repas seront organisés.

23°) Outre le fait de privilégier clairement les voitures les plus anciennes, tant en fonction de leur année que de leur cylindrée, les groupes de catégories d'âge et les classes de cylindrée seront largement mis en valeur grâce à l'application de coefficients permettant de niveler les forces en présence.

24°) Toujours dans cet esprit, de nombreux prix spéciaux seront attribués et récompenseront les meilleurs participants, à savoir :

- Ladies Cup : trophées remis au premier équipage féminin
- Family's Cup : trophées remis au premier équipage familial
- Nations Cup : trophées remis aux 3 meilleurs équipages du pays totalisant le moins de points
- Team's Cup : trophées remis aux 3 meilleurs équipages d'un team totalisant le moins de points
- Sunday Trophy : trophées remis aux 3 meilleurs équipages du prologue et du Circuit de Terre d'Elne

25°) En complément de ces prix spéciaux, une plaquette souvenir sera remise à tous les participants.





1ère édition en régularité ! Le retour d'une légende...

DROITS D'INSCRIPTION

Droits minorés

Avant le 1^{er} mars 2019 : 1900€

Droits pleins

Du 1^{er} mars au 1^{er} mai 2019 : 2000€

Droits majorés

Après le 1^{er} mai 2019 : 2500€

TARIFS PROMOTIONNELS ET REDUCTIONS OFFERTES

Réduction de 100€ sur les droits pleins, pour toute inscription effectuée avant le 1^{er} mars 2019.

Réduction de 200€ pour les équipages étrangers à l'hexagone jusqu'au 1^{er} mai 2019.

Réduction de 100€ par voiture pour l'inscription d'un **TEAM** composé de 3 à 5 voitures jusqu'au 1^{er} mai 2019.

Pour les clubs locaux composés de plus de 5 voitures : **NOUS CONTACTER !**

Engagement forfaitaire réduit à 1250€ uniquement pour la catégorie NAVIGATION !

Toutes ces réductions sont cumulatives sous réserve du respect des modalités prescrites !

RESERVATIONS PREALABLES ET ACOMPTES RECLAMES

Versement anticipatif obligatoire d'un **acompte minimal de 750€** comme preuve d'inscription effective, enregistré au plus tard le 1^{er} mai 2019 avant l'application automatique du tarif majoré.

Règlement des soldes au plus tard le 1^{er} juin 2019 avant l'application automatique d'un **supplément de 250€** sur la totalité de l'engagement.

VERSEMENTS ANTICIPES ET COORDONNEES BANCAIRES

Les inscriptions ne seront effectives qu'après réception du règlement bancaire complet.

Par souci de facilité technique et de sécurisation optimale des transactions, il ne sera pas permis de joindre un chèque lors de votre engagement, seuls les virements bancaires seront acceptés.

Toutes les coordonnées relatives aux paiements se trouveront sur le bulletin d'inscription qui sera diffusé à la date d'ouverture des réservations anticipatives et dans nos conditions générales annexées aux présentes modalités dont elles font partie intégrante.

PACKAGE COMPRIS DANS VOTRE ENGAGEMENT (pour un équipage de 2 personnes)

Organisation générale, encadrement sportif et matériel – Personnel d'encadrement (20 personnes)

Location du GPS Tripy et du système de chronométrage

Service de classement et bureau de calcul – Service presse et photographique

Droit de calendrier d'enregistrement à la F.F.S.A. – Assurance RC Organisation

Fourniture d'un road-book journalier – Livret cartographique complet et détaillé / Documents administratifs –

Numéros de portières et publicités de l'organisation

2 plaques « rallye » du millésime / **2 autocollants** souvenirs diminutifs / **2 badges** distinctifs

2 cadeaux vestimentaires de bienvenue (tailles de polos à spécifier à l'engagement) et **1 malette** copilote

Le drink de bienvenue après le Circuit de Terre d'Elne et **2 places** au dîner de clôture

Coupes et trophées de remise des prix

Véhicule de service matériel de l'organisation assurant une assistance technique légère

Voitures ouvreuse et balai (véhicule de vérification et de prévention composé de son équipage)

Package assistance GRATUIT comprenant : plaque, badges, livret cartographique et service book avec points GPS !

NE SONT PAS COMPRIS DANS LE DROIT D'INSCRIPTION

Vos réservations hôtelières qui sont à votre charge (la liste est désormais disponible dans ce dossier)

Vos repas personnels qui sont libres tout au long de la durée de la manifestation

Vos frais de fonctionnement et de déplacement – Pas de transport organisé par nos soins

Les frais de fonctionnement et de déplacement de votre propre assistance personnelle

Les frais de dépannage et de rapatriement de votre véhicule

COMPLEMENTS ACCOMPAGNATEURS (sur réservation préalable avant le 1^{er} juin 2019)

Polo du millésime : 25€/pièce

Repas de clôture : 75€/personne



MARATHON DES PYRENEES – CONDITIONS GENERALES

1. Dates essentielles

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 1er octobre 2018 et se clôtureront définitivement le 1er mai 2019.

2. Participation aux frais et tarifs promotionnels

La participation aux frais est définie dans les modalités d'inscription suivant les différents tarifs appliqués en fonction des périodes et des avantages qui y sont liés. Ces conditions et délais seront scrupuleusement et automatiquement respectés.

3. Réservations préalables et acomptes réclamés – Règlements des soldes

Pour être effectives, les inscriptions devront être accompagnées des montants réclamés suivant les modalités énumérées et les délais à respecter. Tous les règlements devront être acquittés aux dates butoirs et seront clôturés au 1er juin 2019 sous peine d'amende automatique ou du refus de l'inscription sans remboursement des droits.

Tout autre supplément commandé par la suite devra être payé dès réception de la facture pour être prise en compte.

Aucun chèque ne sera accepté ni encaissé, seuls les virements bancaires effectués exclusivement sur le compte suivant seront autorisés :

Titulaire du compte : Cédric PIROTTE – ASBL Promorgaevents

Intitulé du compte : « MARATHON DES PYRENEES »

Communication : MDA 2019 – Nom du pilote – Description du versement (réservation / acompte / solde)

BELFIUS Banque

IBAN : BE88 0636 4665 1141

BIC : GKCCBEBB

4. Package compris dans l'engagement

La liste complète des prestations fournies dans la participation aux frais est clairement décrite dans les modalités.

5. Conditions de facturation

Chaque demande d'engagement, complète et confirmée, fera l'objet d'une facture détaillée reprenant les coordonnées exactes du demandeur comme stipulé sur le bulletin.

Après acceptation et confirmation de la demande, les factures seront émises et adressées par :

« PROMORGAEVENTS ASBL »

N° d'entreprise : 0694.587.306

Siège social : Rue de Soheit, 10 – B4590 ELLEMELLE (OUFFET) – Belgique

Les tarifs annoncés sont net et l'ASBL n'est pas assujetti à la TVA.

Toute facture émise sera considérée comme due si elle ne présente pas la mention d'acquiescement.

Si une annulation devait intervenir avant le non-paiement de la facture, elle resterait due suivant les conditions d'annulation reprises ci-dessous.

En cas de litige, le dossier sera confié au service juridique compétent et les frais de récupération de créance seront portés à charge du participant.

6. Annulation en cas de forfait et modalités de remboursements

En cas d'annulation de la part d'un concurrent, les règles suivantes seront entièrement d'application :

- Si annulation avant le 1er mars 2019 : **Remboursement de la participation à concurrence de 75%**
- Si annulation avant le 1er avril 2019 : **Remboursement de la participation à concurrence de 50%**
- Si annulation après le 1er mai 2019 : **Aucun remboursement**

Par ailleurs, aucun montant ne sera remboursé en cas d'annulation due à une cause extérieure à la volonté de l'organisateur.

Les remboursements ne seront valables qu'en cas de forfait justifié et signalé obligatoirement par écrit ou par courriel.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler l'évènement si le nombre de **30 engagements confirmés (formulaire complété et acomptes réceptionnés)** n'est pas atteint à la date du 1er avril 2019.

Dans ce cas, les droits seront remboursés en déduisant toutefois **20% de l'acompte versé** pour compenser les frais engagés à la préparation de l'épreuve au moment de la décision, laquelle sera annoncée dans les délais indiqués.



Dossier de présentation complet et itinéraire détaillé, informations aux concurrents, formulaire de demande d'engagement, conditions générales et modalités d'inscription disponibles sur notre site ou envoyés sur simple demande !

Nous contacter : Téléphone : Cédric PIROTTE – +32/471.622.116
Courriel1 : contact@marathondespyrenees.com
Courriel2 : promorgaevents@gmail.com
Website : www.marathondespyrenees.com

Nos partenaires techniques :



Nos partenaires logistiques :



Nos partenaires médiatiques :



FORMULAIRE DEMANDE D'ENGAGEMENT – ENTRY APPLICATION FORM



N° de dossier :

Date de réception :/...../.....

N° attribué :

INFORMATIONS EQUIPAGE / CREWS INFORMATION

PILOTE / DRIVER	NOM / NAME	CO-PILOTE / CO-DRIVER
	Prénom / Firstname	
	Né(e) le / Date of birth	
	Gr. Sanguin / Blood Gr.	
	Nationalité / Nationality	
	N° Licence / ASN / ASA	
	Titre de participation ?	
	Carte identité / ID card	
	Permis conduire / Driving permit	
	Adresse postale Postal adresse	
	Code Postal / ZIP Code	
	Localité / City	
	Pays / Country	
	Portable / Mobile	
	E-mail	
S - M - L - XL - XXL - XXXL	Taille vêtements Size clothes	S - M - L - XL - XXL - XXXL

Adresse et coordonnées de facturation
Facturation complete details

Nom / Name :

Adresse / Address :

N° entreprise :

Inscription TEAM (3 à 5 voitures)
= réduction de 100€ par voiture

TEAM Registration (3 to 5 cars)
= discount 100€ for each car

Nom du team / Name of team :

1^{er} équipage / 1st crew :

2^{ème} équipage / 2nd crew :

3^{ème} équipage / 3rd crew :

4^{ème} équipage / 4nd crew :

5^{ème} équipage / 5nd crew :

INFORMATIONS VEHICULE / CAR INFORMATION

Veillez mentionner correctement vos adresses mails afin de pouvoir vous envoyer les documents complémentaires ainsi que vos N° de portable pour recevoir par SMS les informations du PC Course.

Please mention your email addresses correctly so that you can send the additional documents and your mobile numbers to receive information from the race PC by SMS.

DETAILS DU VEHICULE CAR DETAILS	Marque / Make : Modèle / Type : Année / Year : Cylindrée / Cubic capacity :
Groupe / Group (entourer)	1 – 2 – 3 – 4 (entourer)
Classe / Class (entourer)	1 – 2 – 3 – 4 – 5 – 6 (entourer)
Choix de catégorie (entourer) Catégorie choice	REGULARITE NAVIGATION
<p><u>Attention</u> : toutes les informations demandées pour le véhicule devront obligatoirement être renseignées !</p> <p><u>Attention</u> : all informations asked must be absolutely completed !</p>	N° d'immatriculation / Registration number : Compagnie d'assurance / Insurance company : N° de contrat / Contract number : Validité / Validity :
	<p><u>TRES IMPORTANT / VERY IMPORTANT</u> Le véhicule doit obligatoirement être conforme au Code de la Route du pays traversé / The vehicle must be obligatorily conformity with the Code of the Road of the country crossed</p>

Informations et détails historiques de la voiture / Informations and historic details about the car :

.....

.....

.....

.....

Informations et palmarès de l'équipage / Informations and crew palmares :

.....

.....

.....

.....

DROITS D'ENGAGEMENT / ENTRY FEES

DATES / PERIODS	PRIX / PRISES	CHOIX / CHOICE
Du 1 ^{er} mars 2019 au 30 avril 2019	2000€	
A partir du 1 ^{er} mai 2019	2500€	
Forfait catégorie NAVIGATION	1250€	
TARIFS PROMOTIONNELS	UNIQUEMENT REGULARITY	REDUCTIONS
! Valables jusqu'au 1^{er} mai dernier délai !		
Equipage étranger / Foreign crew	- 200€	Oui / Non – Yes / No
Inscription d'un team / Registration team	- 100€	Oui / Non – Yes / No
TOTAL ENGAGEMENT / ENTRY FEES		
ACOMPTE / DEPOSIT	Obligatoire à l'inscription Compulsory at registration	750€
! Versements jusqu'au 1^{er} avril dernier délai !		
SOLDE FINAL / FINAL BALANCE	Avant / Before 1/06/2019	
PAYEMENT TARDIF / LATE PAYMENT	Après / After 1/06/2019	250€

DETAILS DES PAYEMENTS PAYMENTS DETAILS	Titulaire du compte / Account owner : PROMORGAEVENTS ASBL – PIROTTE Cédric Intitulé du compte : « MARATHON DES PYRENEES » Banque / Bank : BELFIUS IBAN : BE88 0636 4665 1141 - BIC : GKCCBEBB
VIREMENT BANCAIRE UNIQUEMENT ONLY BANK TRANSFER	Toujours spécifier le nom de l'équipage dans toute transaction ! Always specify the name of the crew in any transaction !

CONDITIONS D'ANNULATION / CANCELLATION CONDITIONS

En cas d'annulation de la part d'un concurrent, les règles suivantes seront entièrement d'application :

- | | |
|--|---|
| - Si annulation <u>avant le 1er mars 2019</u> : | Remboursement de la participation à concurrence de 75% |
| - Si annulation <u>avant le 1er avril 2019</u> : | Remboursement de la participation à concurrence de 50% |
| - Si annulation <u>après le 1er mai 2019</u> : | Aucun remboursement – Conservation de l'inscription |

Les remboursements ne seront valables qu'en cas de forfait justifié et signalé par écrit ou par courriel.

In case of cancellation by a competitor, the following rules will apply:

- | | |
|---|---|
| - If canceled <u>before March 1, 2019</u> : | Reimbursement of the participation up to 75% |
| - If canceled <u>before April 1, 2019</u> : | Reimbursement of the participation up to 50% |
| - If canceled <u>after May 1, 2019</u> : | No refund - Preservation of registration |

Refunds will only be valid if the package is justified and reported in writing or by email.

PIECES A JOINDRE / DOCUMENTS TO BE INCLUDED

- 1 photo couleur de qualité (haute définition) de la voiture / 1 colored high definition picture of the car
- 1 copie des licences de l'équipage (**si en possession**) / 1 copy of crews licences (**if available**)
- 1 copie du certificat d'immatriculation / 1 copy of vehicle registration
- 1 copie de l'attestation d'assurance / 1 copy of insurance policy
- 1 copie du passeport technique (**si disponible**) / 1 copy of the technical passport (**if available**)

IMPORTANT (Charte de bonne conduite et abandon de recours des équipages)

Les soussignés déclarent participer de leur propre initiative à la manifestation susmentionnée et s'engagent à respecter scrupuleusement le Code de la Route ainsi que l'intégralité du règlement particulier.

De par leurs signatures apposées au bas de ce document, ils s'engagent à s'y soumettre intégralement et dégagent les organisateurs de toute responsabilité pour les frais ou dommages causés envers eux-mêmes ou aux tiers qui pourraient se dérouler au cours de cette manifestation.

Ils déclarent ainsi renoncer à tout recours contre les organisateurs, pour quelque motif que ce soit.

L'organisateur décline TOUTE responsabilité envers la conduite du concurrent.

Le conducteur déclaré du véhicule susmentionné reconnaît circuler sous le couvert de sa propre assurance et être régulièrement en ordre d'immatriculation et de contrôle technique civil, documents tous en cours de validité.

Les participants circulent sur routes ouvertes à la circulation normale et se doivent donc de respecter les limitations en vigueur sans provoquer quelconque trouble de l'ordre public.

Tout comportement jugé dangereux, toute infraction constatée ou acte anti sportif sera passible d'exclusion !

IMPORTANT (Charter of good behavior and abandonment of recourse of the crews)

The undersigned declare to participate on their own initiative in the aforementioned event and undertake to scrupulously respect the Highway Code as well as all the specific regulations.

By their signatures at the bottom of this document, they undertake to submit to it in full and release the organizers of any responsibility for any costs or damage to themselves or to third parties that may occur during this event .

They declare to waive any recourse against the organizers, for any reason whatsoever.

The organizer declines ANY responsibility towards the conduct of the competitor.

The declared driver of the aforementioned vehicle recognizes to travel under the cover of his own insurance and to be regularly in order of registration and civil technical control, documents all valid.

Participants travel on roads open to normal traffic and must therefore respect the limitations in force without causing any disturbance of public order.

Any behavior deemed dangerous, any violation noted or anti-sporting act will be liable to exclusion!

Signatures obligatoires des 2 membres de l'équipage, précédées de la mention manuscrite : « Lu et approuvé »

Pilote / Pilot :	Signatures / Dates	Copilote / Codriver :
------------------	--------------------	-----------------------

DEMANDE D'ENGAGEMENT COMPLET
à retourner à :

COMPLETE ENTRY FORM
to return to :

« PROMORGAEVENTS ASBL »

Rue de Soheit, 10 – B4590 Ellemelle (Ouffet)

Portable / Phone : +32 (0) 471.622.116

E-mail : contact@marathondespyrenees.com

Website : www.marathondespyrenees.com

Promorgaevents est une ASBL non-assujettie à la TVA – N° entreprise : 0694.587.306

